



## AVIS PUBLIC

### PARTICIPATION AU COMITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

La Ville de Sainte-Julie est à la recherche d'un (1) citoyen ou citoyenne pour siéger bénévolement au sein du comité de l'environnement. Ce comité est formé d'élus, de citoyens et de fonctionnaires.

#### **Mandat du comité**

Le comité a pour mandat de formuler des recommandations au Conseil municipal concernant toute action ou position à prendre en matière d'environnement, de sensibiliser la population et de réaliser des mandats spécifiques soumis par le conseil municipal.

#### **Exigences**

La personne doit :

- Être résidente de la Ville de Sainte-Julie;
- Être disponible en soirée pour des réunions (deuxième mercredi de chaque mois à 19 h, à l'exception des mois de juillet et août);
- Être intéressée par les questions environnementales;
- Exercer son rôle en toute neutralité et orienter ses interventions au profit de l'intérêt collectif.

Pour soumettre votre candidature, faites parvenir votre curriculum vitae ainsi qu'une courte lettre expliquant votre motivation à siéger au sein de ce comité, au plus tard le **14 octobre**, à l'adresse suivante:

Service du greffe  
À l'attention du comité de l'environnement  
1580, chemin du Fer-à-Cheval  
Sainte-Julie (Québec) J3E 2M1  
Courriel : greffe@ville.sainte-julie.qc.ca

SAINTE-JULIE, ce 30 septembre 2022.

La greffière de la Ville,

(s) Nathalie Deschesnes

Nathalie Deschesnes, OMA  
Avocate